SNR/ NKZ

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET (COMFIB)

RAPPORT POUR AVIS

<u>DOSSIER N°030</u> : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION D'ADHESION A LA CONVENTION DE VIENNE RELATIVE A LA RESPONSABILITE CIVILE EN MATIERE DE DOMMAGES NUCLEAIRES, ADOPTEE LE 21 MAI 1963**

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par le député **Kanibè TUINA**, rapporteur.

Janvier 2026

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 21 janvier de 09 heures 36 minutes à 10 heures 05 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Issaka TAPSOBA, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation d'adhésion à la Convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, adoptée le 21 mai 1963.

Auparavant, la COMFIB, saisie pour avis, a désigné le député Kanibè TUINA comme rapporteur du dossier. Celui-ci a pris part aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond. Ces séances ont consisté en l'audition du Gouvernement et en l'adoption du rapport, le vendredi 16 et le lundi 19 janvier 2026. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du député Jean Marie KOMBASSERE, Président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la CAEDS, la COMFIB a organisé, le lundi 08 janvier 2026, de 12 heures 02 minutes à 12 heures 30 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAEDS.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Messieurs Karamoko Jean Marie TRAORE, Yacouba Zabré GOUBA et Madame Bêbgnasgnan Stella Eldine KABRE/KABORE, respectivement Ministre des Affaires étrangères, Ministre de l'Energie, des mines et des carrières et Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice.

Etait également présent, le Directeur général de l'Agence burkinabè de l'énergie atomique (ABEA).

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- contenu de la Convention ;
- appel à l'adhésion à la convention.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CAEDS.

I.2. Débat général

A l'issue de l'exposé de monsieur le Ministre Affaires étrangères, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- la catégorie d'accord à laquelle le Gouvernement rattache le présent accord ;
- l'institution, par le Gouvernement, d'une responsabilité pénale en matière de dommages nucléaires, au-delà de cette convention qui institue une responsabilité civile ;
- le point des conventions déjà ratifiées ou à ratifier en matière nucléaire ;
- la non couverture de certains dommages tels les dommages immatériels et environnementaux ;
- l'éventuelle adhésion du Gouvernement au protocole de signature facultative concernant le règlement obligatoire des différends adopté à Vienne, le 21 mai 1963 ;

- les compétences dont dispose notre pays dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire en vue de minimiser les risques d'incidents liés à la production de cette forme d'énergie ;
- l'incidence budgéraire que pourrait induire l'adhésion de notre pays à cette Convention ;
- la cartographie des risques en matière nucléaire couverts par cette convention ;
- l'existence d'une expertise nationale reconnue et la capacité pour évaluer des dommages nucléaires dans le domaine sanitaire.

II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Suite au compte rendu des travaux de la CAEDS fait par le député rapporteur, des échanges en lien avec les motivations du projet de loi de ratification ainsi que certaines de ses dispositions ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

De ces échanges, la Commission note que l'adhésion à cette convention permettra notamment de :

- situer les responsabilités en cas d'accident nucléaire ;
- réparer les dommages nucléaires issus de la survenance d'un accident ou qui résulteraient des installations qui viendraient à être réalisées au Burkina Faso, conformément aux dispositions de la Convention ;
- couvrir les dommages matériels et les préjudices corporels causés par la libération de matières radioactives ainsi que des pertes économiques résultant de la contamination de l'environnement.

Au regard de ce qui précède, la COMFIB émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi de ratification.

Ouagadougou, le 21 janvier 2026

Le Vice-président

Issaka TAPSOBA

Le rapporteur

Kanibè TUINA

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE
SEANCE D'APPROPRIATION DU PROJET DE LOI
LE JEUDI 08 JANVIER 2026

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**NOMBO Moussa**	**Président**
2.	**TAPSOBA Issaka**	**Vice-président**
3.	**YARO Mamadou**	**Rapporteur général**
4.	SANOGO Drissa	Membre
5.	OUEDRAOGO Lougoulawindin Clémence	Membre
6.	ZANGRE François	Membre
7.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
8.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
9.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
10.	DIALLO Daouda	Membre
11.	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
12.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
13.	TUINA Kanibè	Membre
14.	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
15.	NASSOURI Daaga	Membre
16.	NIGNAN Dida	Membre
17.	KONE Diakalia	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	BONZI Nonyeza	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	HAMA Ly	1er Secrétaire	
2.	SIDIBE Mariam	2e Secrétaire	Mission à Manga

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT
2.	YARO Evertin	Conseiller
3.	ILBOUDO/ZIDA Sandrine	Conseillère
4.	SEBEGO Roland N.	Conseiller
5.	KABORE K. Mariel	Conseiller
6.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs
7.	NEMARO/KABORE Zeenat	Secrétaire de direction
8.	OUEDRAOGO/KAFFE Razidanatou	Secrétaire de direction
9.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller	Mission à Manga

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MERCREDI 21 JANVIER 2026

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**TAPSOBA Issaka**	**Vice-président**
2.	**YARO Mamadou**	**Rapporteur général**
3.	**HAMA Ly**	**1er Secrétaire**
4.	**SIDIBE Mariam**	**2e Secrétaire**
5.	BONZI Nonyeza	Membre
6.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
7.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
8.	OUEDRAOGO Lougoulawindin Clémence	Membre
9.	KONE Diakalia	Membre
10.	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
11.	TUINA Kanibè	Membre
12.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	DIALLO Daouda	Membre
2.	NASSOURI Daaga	Membre
3.	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
4.	TRAORE Séphorah Anita Soumaï	Membre
5.	SANOGO Drissa	Membre
6.	NIGNAN Dida	Membre
7.	ZANGRE François	Membre

DEPUTE ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	NOMBO Moussa	Président

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT
2.	YARO Evertin	Conseiller
3.	SEBEGO Roland N.	Conseiller
4.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller
5.	KABORE K. Mariel	Conseiller
6.	ILBOUDO/ZIDA Sandrine	Conseillère
7.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs/COMFIB
8.	NEMARO/KABORE Zeenat	Secrétaire de direction
9.	OUEDRAOGO/KAFFE Razidanatou	Secrétaire de direction
10.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE	JUSTIFICATION
1.	YARO Evertin	Conseiller	Congé